

Le parrain a été Augustin Duon & la Maraine Cecile Duon
tous sont de cette paroisse

10

Sigogne pretre

B.
Marguerite
Boudreau
juillet

Le quatorze de Juillet mil Sept cens quatre vingt dix neuf a été
par moi Pretre Soussigné baptisée sous condition Marguerite née
le 16 Octobre 1794 du legitime mariage entre Michel Boudreau
& Marguerite Ange Pottier n'ayant pas eu de certitude suffisante
de la validité du baptême administré par la Sage femme dans
l'absence & par défaut de Prêtre. Le parain a été Jacques d'En-
tremont & la Maraine Angelique Bourg de cette paroisse

Sigogne pretre

B.
Joseph
Babin
juillet

Le huit Juillet mil Sept cens quatre vingt dix neuf a été par moi
Soussigné baptisé sous condition Joseph né le 27 de Fevrier 1795
du légitime mariage entre Joseph Babin & Isabelle Le Blanc,
n'ayant pas de certitude suffisante de la validité du Baptême
administré auparavant par la Sage femme le parain a été Basile
Bourg; & la Maraine Anne Doucet, tous de cette paroisse **Sigogne** pretre

B.
Pierre
Babin
juillet

Le huit Juillet mil sept cens quatre vingt dix neuf a été par moi
Soussigné baptisé sous condition Pierre né le 7 Juin 1797 du lé-
gitime mariage entre Joseph Babin & Isabelle Le Blanc, n'ayant
pas de certitude suffisante de la validité du Baptême qu'il avoit
reçu de la **sage** femme par défaut de Prêtre. Le parain a été Charles
Le Blanc & la Maraine Veronique Mius, de cette Paroisse Sigogne pretre

B.
Marie
Babin
juillet

Le huit Juillet mil Sept cens quatre vingt dix neuf a été par moi Sous
signé baptisé sous condition Marie née le 17 Octobre 1795 du légi-
time mariage entre Charles ^{Amand} Babin & Anne Marguerite Belivaux, n'ayant pas
de certitude suffisante de la validité du Baptême que
elle avoit reçu dans l'absence du prêtre. le parain a été Amable Ba-
bin, & la Maraine Marguerite Suret de cette paroisse Sigogne pretre

B.
Marguerite
&
Magdelene
Babin
juillet

Le huit Juillet mil Sept cens quatre vingt dix neuf a été par moi
Soussigné baptisées sous condition Marguerite & Magdelene, enfans Jumeaux nées le
30 Août 1796 du légitime mariage entre
Charles ^{Amand} Babin & Anne Marguerite Belivaux n'ayant pas de cer-
titude Suffisante de la validité du Baptême qu'elles avoient reçu
d'une personne laïque **par** défaut de Prêtre. Le parain de Mar-
guerite a été Pierre Suret Pere & la Maraine Marie Belivaux
Satante. Le Parain de Magdelene a été Joseph Babin l'aîné &
sa Maraine Magdelene Suret de cette Paroisse. Sigogne pretre

Le huit Juillet mil Sept cens quatre vingt dix neuf a été par moi
Soussigné baptisé sous condition Jean né le 17 Octobre 1798 du legitime